



VERS UN DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION DES ADULTES POUR TOUS LES EUROPÉENS

Sofia Fernandes & Klervi Kerneïs (Institut Jacques Delors)

1 La formation des adultes dans l'UE : informations et chiffres clés

Un besoin croissant de mise à niveau des compétences et de reconversion professionnelle

Les grandes tendances actuelles (transitions numérique et écologique, mondialisation, vieillissement des sociétés) affectent les besoins en compétences

Besoins de reconversion pour les travailleurs licenciés
Besoin de faire face aux pénuries de main d'œuvre
Besoins en compétences transversales

Un accès à la formation de plus en plus difficile

De nouvelles dynamiques dans le monde du travail écartent de plus en plus de personnes de la formation

- Augmentation du travail atypique
- Augmentation de l'instabilité de l'emploi et des carrières hachées
- Allongement de la vie professionnelle et augmentation du risque d'obsolescence des compétences

État des lieux de la formation des adultes dans l'UE







37,4%

des adultes ont participé à une formation au cours des 12 derniers mois ¹ 50%

objectif de la Commission européenne d'ici à 2025

Mais il y a des différences importantes entre les États membres ²

Suède

58,8%

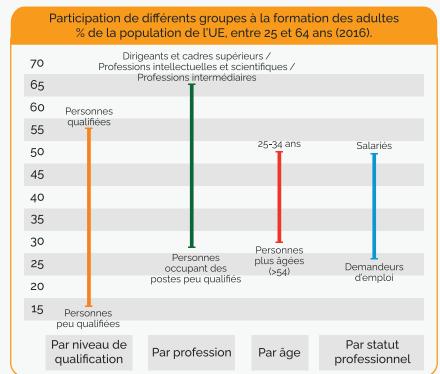
Roumanie



1, & 2. Eurostat, Enquête sur l'éducation des adultes (EEA) de 2016, à l'exclusion des activités de formation sur le tas.

Raisons pour ne pas se former

Les groupes ayant **le plus besoin** de compétences nouvelles ou supplémentaires sont ceux ayant **le moins recours à la formation** :



Source : Graphique fondé sur les données de l'Enquête sur l'éducation des adultes de 2016 (prenant en compte l'éducation formelle et informelle). Les données sur la participation par niveau de qualification excluent les activités de formation sur le tas.

80% des personnes ne suivant pas une formation ne le font pas car elles ne le souhaitent pas, notamment car elles estiment ne pas avoir réellement besoin de se former davantage.

Pour celles qui souhaiteraient se former mais ne le font pas, les trois principales barrières sont: le manque de temps, les coûts élevés et les contraintes familiales. Pour les personnes peu qualifiées, les coûts élevés de la formation constituent le principal obstacle.



A

Les lacunes actuelles des systèmes de formation des adultes dans l'UE

Faible taux de couverture et d'inclusion

Formations **non adaptées** aux besoins du marché du travail et de **qualité insuffisante**

Manque d'investissements et de coordination en matière de gouvernance

Une Recommandation européenne pour des comptes de formation individuels dans chaque État membre

Des défis communs appellent à une action conjointe au niveau européen afin de contribuer à l'avènement d'une véritable culture de l'apprentissage tout au long de la vie à travers l'Union



Les comptes de formation individuels devraient favoriser à la fois l'universalité et l'inclusion



Les comptes de formation individuels devraient faire de l'orientation professionnelle une priorité



Les comptes de formation individuels devraient créer des synergies avec et entre les initiatives de formation des adultes existantes et leurs mécanismes de financement



Une Recommandation de l'UE permettrait de promouvoir la création d'un droit individuel à la formation des adultes pour tous les Européens par la mise en place, dans chaque État membre, de comptes de formation individuels



Les comptes de formation individuels devraient garantir que les travailleurs développent des compétences adaptées aux marchés du travail d'aujourd'hui et de demain



Les informations sur les comptes de formation individuels et la formation des adultes devraient être transparentes, accessibles et diffusées à grande échelle



Les comptes de formation individuels devraient contribuer à l'amélioration de la qualité de la formation

3 Vers un compte de formation individuel européen

1 **Formations** en ligne



Les travailleurs mobiles peuvent utiliser leurs droits après avoir quitté un pays européen donné, en participant à des formations en ligne délivrées par des organismes de formations situés dans le pays dans lequel les droits à la formation ont été acquis.

Portabilité des droits à la formation



Les travailleurs mobiles peuvent utiliser leurs droits en participant à des formations délivrées par des organismes de formation du pays d'accueil (à condition que la formation ait été certifiée par l'Autorité européenne du travail).

Compte de formation individuel européen

Les travailleurs mobiles peuvent accumuler des droits à la formation acquis dans différents pays de l'UE dans un compte unique, et les utiliser dans tout État membre.





Acquiert des droits à la formation dans un pays A

Acquiert des droits à la formation dans un pays B

la formation



Utilise ses droits acquis dans les pays A, B & C dans un pays C dans n'importe quel pays de l'UÉ

